



MAIRIE
69870- POULE LES ECHARMEAUX
Tél : 04.74.03.64.48
mairie@poulelesecharmeaux.fr

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance du VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation : 13 septembre 2022

Présents : CHAMPALE Aymeric, LABROSSE Bernadette, DESMONCEAUX Jean-Marc, CROISAT Gaëlle, DABONOT Denis, BALLON Anne-Marie, RONGIARD Christiane, BARBERET Annie, GRAS Isabelle, JANDARD Gilles, PEREZ Sonia, COFFY Loïc, BEROUJON Jean-Baptiste, DOMINGUEZ Nicolas.

Secrétaires de Séance : PEREZ Sonia.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 13 juillet 2022.

PERSONNEL

1. Départ de l'agent Catherine JUSTIN, adjoint administrative 2ème classe

Monsieur le Maire rappelle au conseil que Mme Catherine JUSTIN, adjoint administrative 2ème classe au sein de notre commune depuis 2011 a muté à la mairie de SAINTE-EUPHEMIE en date du 01 août 2022.

Son départ fait suite à sa participation à un dispositif d'appui à la reconversion de 5 mois au sein des services administratifs de la commune.

Elle a été remplacée sur son poste à l'agence postale communale par Mme Nathalie LARAGER en contrat jusqu'au 31 décembre 2022.

Le conseil lui souhaite une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

2. Accueil de Mme Alice GUILLAUD-BATAILLE au poste de secrétaire de mairie/ directrice générale :

Suite au détachement de Mme Lucile MONTILLET, un poste de secrétaire de mairie/directeur général a été créé, ouvert à tous les grades des cadres d'emplois des attachés et rédacteurs.

Monsieur le Maire rappelle également que selon les besoins du service et la nature des fonctions et qu'en application de l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984, cet emploi de secrétaire de mairie et directeur général de catégorie A ou B, pourra être occupé par un agent de la fonction publique ou de manière permanente par un agent contractuel dans les conditions fixées à cet article si aucun fonctionnaire n'a pu être recruté dans les conditions susvisées.

Plusieurs candidats ont été reçus. Suite à ces entretiens, la collectivité a fait le choix de recruter Mme Alice GUILLAUD-BATAILLE au grade d'attaché territorial qui arrive de la commune de MARCHAMPT par voie de mutation.

Madame GUILLAUD-BATAILLE détaille son emploi du temps hebdomadaire et précise qu'elle restera agent intercommunal puisque son temps de travail a été aménagé de telle sorte qu'une demi-journée lui soit dégagée afin qu'elle puisse se rendre sur la commune de VERNAY.

URBANISME

3. Révision du Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de la vallée d'Azergues :

A l'échelle de la France, les politiques publiques sur les risques se sont développées autour de trois axes : la prévention, l'indemnisation et la gestion de crise.

Le risque inondation est très présent sur tout le territoire français. La politique de prévention en la matière permet d'assurer la sécurité de la population et de limiter les conséquences néfastes de l'inondation, tout en s'inscrivant dans une politique de développement durable.

Il s'agit d'une politique concertée entre les services de l'État qui élabore les PPR prescrits par arrêté préfectoral, les collectivités et la population. Elle s'articule autour de plusieurs axes d'interventions dont notamment, dans le cadre de Plans de Prévention des Risques Naturels d'Inondation, la connaissance du risque et la maîtrise de l'urbanisation.

Le PPRNI est un outil réglementaire de gestion du risque d'inondation. Celui de la vallée de l'Azergues a été approuvé par arrêté préfectoral le 31 décembre 2008. Suite à une crue plus importante que celle qui a servi de modélisation, certaines communes ont transmis un porté à connaissance qui présente les désordres observés sur le territoire. Au vu des atteintes aux biens ayant eu lieu lors de cette crue, il est apparu nécessaire de réviser ce PPRNI en prenant en compte à la fois cet événement et les affluents du cours d'eau majeur.

Monsieur le Maire rappelle que les parcelles classées dans le PPRNI en zone inondable deviennent inconstructibles.

Monsieur le Maire demande donc aux conseillers de se prononcer sur le projet.

Aucune remarque n'est formulée.

Le projet du PPRNI reste consultable en mairie par les membres du conseil municipal jusqu'au 27 septembre date à laquelle les éventuelles remarques doivent être retournées en Préfecture.

4. Droit préemption :

Suite à la présentation des dossiers de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) par Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

ZB 134, Les prés du Crozet

ZS 036, allée de l'Aulne

AB 294 et 296, 678, rue Centrale

INTERCOMMUNALITE :

5. Groupement de commande granulés bois :

Monsieur le Maire explique au conseil que la commune est en cours d'étude sur un projet de création d'un réseau de chaleur. Ce projet pourrait être porté soit par la commune elle-même, soit par le SYDER.

Dans le premier cas, l'achat du combustible devra être géré par la municipalité, dans le second le SYDER en sera le gestionnaire.

La COR propose de lancer un groupement de commande concernant l'achat et la livraison de plaquettes et granulés bois sous la même forme que celui relatif au sel de déneigement soit :

- si la commune décide d'y adhérer, le titulaire du contrat aura l'exclusivité sur nos besoins dans ce domaine d'achat.
- il ne sera pas possible d'adhérer ou de se retirer du groupement en cours de route.

Le contexte actuel n'étant pas favorable à ce type de marché, la COR a décidé de reporter le projet.

Au vu de la tension sur les prix de l'énergie, les conseillers émettent le même avis que les services de la COR.

VIE COMMUNALE

6. Journée intergénérationnelle :

Madame Anne-Marie BALLON fait un bilan de l'organisation de la 30ème journée intergénérationnelle qui se déroulera, cette année, le jeudi 20 octobre à CLAVEISOLLES.

Financée par les communes (CHAMBOST-ALLIERES, CHENELETTE, CLAVEISOLLES, LAMURE/AZERGUES, POULE-LES-ECHARMEAUX, RANCHAL, SAINT-NIZIER-D'AZERGUES et SAINT-JUST-D'AVRAY), le Département et centre social Vivre en Haut Beaujolais, cette journée est réservée aux plus de 65 ans.

Mme BALLON fait une présentation du programme : chants proposés par les élèves de l'école de CLAVEISOLLES et par la chorale « les Saltimbanques », chansons et danses de M. SAUZAY...

Des stands seront tenus par le centre social VHB, la COR et l'Aide à Domicile de la Haute Vallée d'Azergues.

Nos deux employés communaux seront mis à disposition pour l'installation de la manifestation.

DIVERS

7. Calendrier des conseils municipaux du 4^{ème} trimestre :

- vendredi 21 octobre 2022 à 19h
- vendredi 25 novembre 2022 à 19h
- vendredi 16 décembre 2022 à 19h

8. Repas des aînés :

Monsieur le Maire informe le conseil que le repas des aînés se tiendra le samedi 17 décembre 2022.

9. « Opération nature propre » :

Mme Bernadette LABROSSE rappelle au conseil la tenue de la journée dédiée à la préservation de l'environnement qui se déroulera le samedi 24 septembre de 09h00 à 11h30.

Rendez-vous est donné devant le parking de la salle polyvalente.

10. Camping :

Suite à l'intervention de Mme Isabelle GRAS, la commission tourisme décide de se rendre à l'inauguration de l'aire de camping-car de VILLIE-MORGON, le samedi 14 octobre 2022, afin de prendre quelques renseignements sur d'éventuelles possibilités d'aménagement du camping communal.

La séance est levée à 19h45.